

DÉPARTEMENT  
PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT  
SAINT-OMER

CANTON  
LUMBRES

**Délibération**  
**N° 2026/41**

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six  
le MARDI 28 AVRIL à dix-huit heures trente  
le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Ulysse DUPONT, sous la présidence de  
Madame Joëlle DELRUE, Maire  
en suite de convocation en date du 15 Avril 2026  
dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Etaient présents** : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :  
Madame PIERRU Nadège (proc. Mme DELRUE Joëlle). Messieurs BONNAIRE Serge  
(proc. Mme BERQUEZ Marie-Laurence), ELOIRE Jérôme (proc. M. MONBAILLY  
Vincent).

Absent excusé : M. SPECQUE Frédéric.

### **OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS**

La séance ouverte, le Maire propose aux membres du Conseil Municipal  
l'attribution des subventions suivantes :

N'ont pas pris part au vote des subventions suivantes :

- Mme DELRUE Joëlle, M. LOUIS Daniel Mme LAGERSIE Danièle, Mme  
PIERRU Nadège : subvention du Comité des Fêtes de la Ville de Lumbres,
- M. PRINGAULT Gérard et Mme VERON Sandrine : subvention « Atipic Car's  
Passion »,
- M. GUCHE Francis, M. LELIEVRE Serge et Mme LANNOY Maïté :  
subvention « La Ressourcerie Solidaire de Lumbres »,
- Mme BERQUEZ Marie-Laurence : subvention « DDEN ».

### **ASSOCIATIONS :**

- Lyre et Harmonie :	<b>9 000 €</b>
- Les Archers du Marais de Lumbres :	<b>300 €</b>
- Société des Médaillés du Travail :	<b>300 €</b>
- Anciens Combattants de Lumbres :	<b>440 €</b>
- Société Colombophile de Lumbres :	<b>700 €</b>
- Société de chasse « La Saint Hubert » :	<b>1 200 €</b>
- La Truite Lumbroise :	<b>700 €</b>
- Comité Gym's Club Pays de Lumbres :	<b>2 000 €</b>
- Ju-Jitsu Lumbrois :	<b>750 €</b>
- Association « Par Monts et Vallées » :	<b>200 €</b>
- D.D.E.N. :	<b>150 €</b>
- Donneurs de sang :	<b>550 €</b>
- FNATH :	<b>400 €</b>
- Graines de culture :	<b>1 000 €</b>
- Courir dans le Lumbrois :	<b>2 000 €</b>
- Les Tritons Lumbrois :	<b>2 000 €</b>
- Comité de Quartier Léon Blum :	<b>800 €</b>
- Comité d'Histoire du Haut Pays :	<b>1 000 €</b>

- Amicale Laïque Jean Macé :	8 000 €
- Tennis Club Lumbrois :	4 000 €
- Comité des Fêtes de la Ville de Lumbres :	22 800 €
- Olympique Lumbrois :	11 400 €
- Club informatique Lumbrois :	440 €
- Lumbres – Arts créatifs :	2 000 €
- Atipic Car's Passion :	1 000 €
- CCAS :	70 000 €
- Chemin de fer Vallée de l'Aa :	390 €
- A vos jeux, Prêts, Jouez :	250 €
- A vous de jouer :	100 €
- La Ressourcerie solidaire de Lumbres :	1 500 €
- Bruits défendus :	2 000 €
- Le Château d'Acquembronne :	500 €

**SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES :**

- Société des Médailleurs du Travail :	200 €
- Courir dans le Lumbrois :	1 000 €
- Atipic Car's Passion :	1 000 €
- Amicale Laïque Jean Macé :	3 021 €

Les subventions seront versées en Juin 2026,

Après délibérations, les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité ces propositions.

Certifié exécutoire de plein droit, conformément à la loi 82213 du 02 Mars 1982, modifiée par la loi du 22 Juillet 1982,

Pour Copie Conforme,  
A Lumbres, le 29/04/2026

Le Maire,  
**Joëlle DELRUE.**

La Secrétaire,  
**Céline DELATTRE.**



